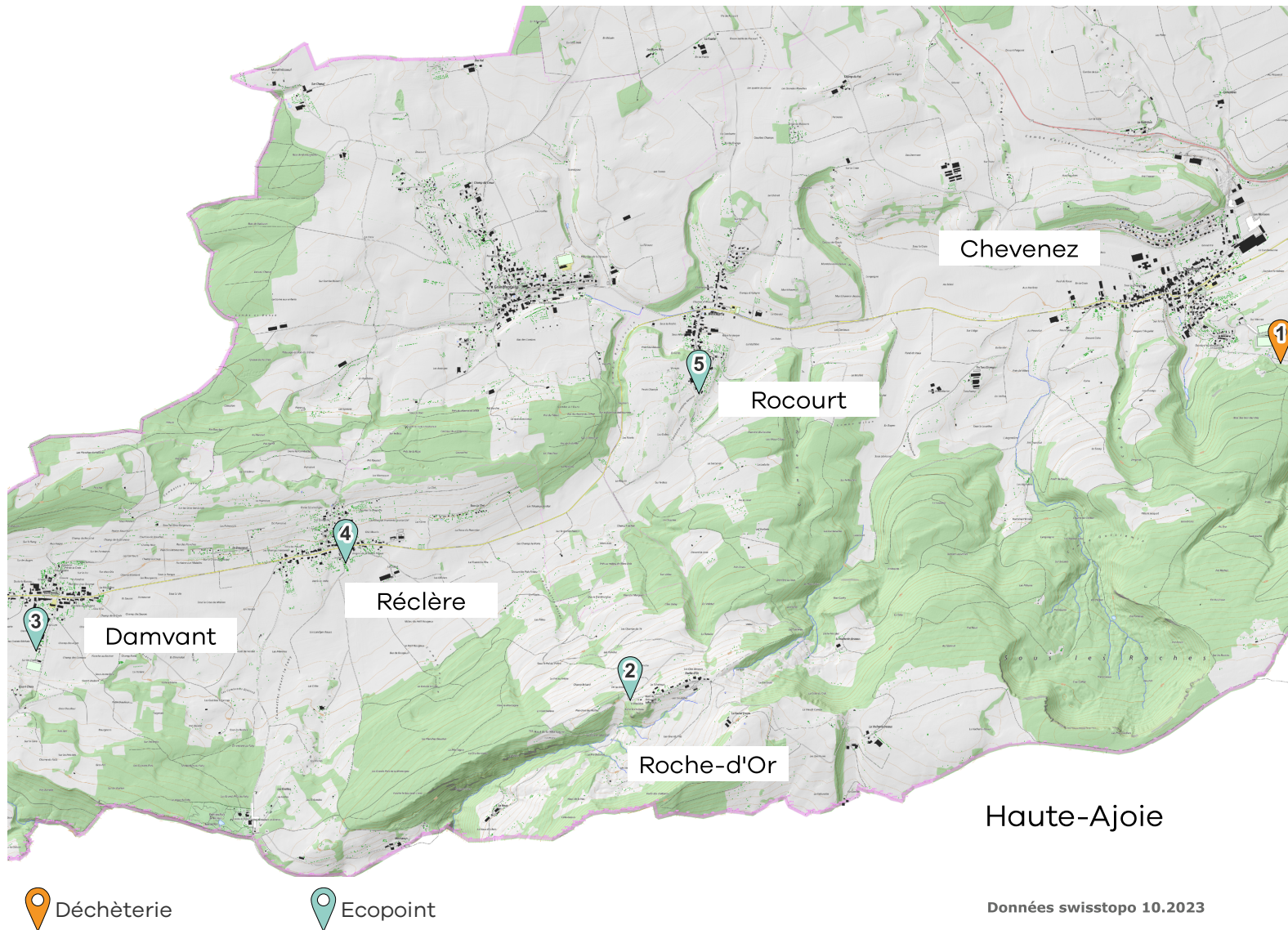




2024

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.

Informations **générales**



Et aussi sur www.memodechets.ch et l'application

Mon/mes **SACS-POUBELLE** ou **CONTENEURS AVEC PUCE**

Taxe au volume : Sacs officiels SIDP à déposer dès 07h le matin de la collecte aux endroits convenus ou dans des conteneurs destinés à ce type de collecte.

Taxe au poids : Conteneurs 800L équipés d'une puce.

Ma DÉCHÈTERIE (voir plan)

1 - Chevenez - Bois des Grandes Vies : verre, btes conserve, alu, huiles, papier, carton, capsules café.

ÉTÉ : mardi 16h-19h, jeudi 17h-19h et samedi 13h-16h30.

HIVER : mardi 14h-16h et samedi 13h-16h30. (Le changement d'horaire s'effectue en même temps que l'heure d'été ou d'hiver).

Mes ÉCOPOINTS (voir plan)

2 - Roche-d'Or / Centre du village : verre, btes de conserve, alu, huiles, textiles.

3 - Damvant / Halle des fêtes : verre, btes de conserve, alu, huiles, textiles.

4 - Réclère / La Vie du Paquis : verre, btes de conserve, alu, huiles, textiles.

5 - Rocourt / Route de Roche-d'Or : verre, btes de conserve, alu, huiles, textile. /Route de Fahy 1 : textile.

Mon réflexe **TRI À LA SOURCE**

Quand je fais mes achats...

- j'en profite pour ramener au magasin tous les déchets qui y sont repris : btes en verre, PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...).
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

Contact et infos

Administration communale Haute-Ajoie

Case postale 17
2906 Chevenez
032 476 62 21
info@hauteajoie.ch
www.hauteajoie.ch
Préposé - déchèterie Chevenez
M. Mario Palomba
078 626 27 90

Mes **CENTRES DE TRI**

Loca à Porrentruy : Tél. 032 466 76 66

lundi au vendredi : 07h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30
Quatre samedis/an de 8h à 11h00 : Janv. 6 / Avril 6 / Juillet 6 / Oct. 5.

Ramseyer SA à Courgenay : Tél. 032 471 15 52

lundi au vendredi : 07h00 à 11h45 et 13h15 à 17h15.

Centre Ecotri (Ramseyer) : lundi-mercredi-vendredi de 13h15 à 17h15.

2 samedis par mois de 09h00 à 11h45 aux dates suivantes : Janv. 6-20 / Fév. 3-17 / Mars 2-16 / Avril 6-20 / Mai 4-18 / Juin 8-22 / Juillet 6-20 / Août 10-24 / Sept. 7-21 / Oct. 5-19 / Nov. 9-23 / Déc. 7-21.

Station d'épuration de Porrentruy et Environs (SEPE) :

Chemin de Bonne-Fontaine 8
2900 Porrentruy

Tous les 3ème lundis du mois de 14h00 à 17h00, en cas de jour férié, report au 4ème lundi du mois.

Peintures, colles, solvants, détergents, acides, etc.
www.sepe-porrentruy.ch.

Info déchets











Arc Jurassien 0842 012 012

Aux heures de bureau (tarif local)

Calendrier

Haute-Ajoie

Début des tournées : 06h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 1	Nouvel An			1	Lundi de Pâque	
M 2	Saint Berchtold			2		
M 3				3	1	Fête du travail
J 4		1		4	2	
V 5		2	1	5	3	
S 6		3	2	6	4	1
D 7		4	3	7	5	2
L 8		5	4	8	6	3
M 9		6		9	7	4
M 10		7	6	10	8	5
J 11		8	7	11	9	6
V 12		9	8	12	10	7
S 13		10	9	13	11	8
D 14		11	10	14	12	9
L 15		12	11	15	13	10
M 16		13		16	14	11
M 17		14	13	17	15	12
J 18		15	14	18	16	13
V 19		16	15	19	17	14
S 20		17	16	20	18	15
D 21		18	17	21	19	16
L 22		19	18	22	20	17
M 23		20		23	21	18
M 24		21	20	24	22	19
J 25		22	21	25	23	20
V 26		23	22	26	24	21
S 27		24	23	27	25	22
D 28		25	24	28	26	23
L 29		26	25	29	27	24
M 30		27		30	28	25
M 31		28	27		29	26
J	29		28		30	27
V		29	Vendredi Saint		31	28
S		30				29
D			31	Pâques		30
L						
M						

Calendrier

Haute-Ajoie

Début des tournées : 06h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L 1						
M 2				1		
M 3				2		
J 4		1 Fête nationale Suisse		3		
V 5		2		4	1 La Toussaint	
S 6		3		5	2	
D 7		4	1	6	3	1
L 8		5	2	7	4	2
M 9		6	3	8	5	3
M 10		7	4	9	6	4
J 11		8	5	10	7	5
V 12		9	6	11	8	6
S 13		10	7	12	9	7
D 14		11	8	13	10	8
L 15		12	9	14	11 Lundi de St Martin	9
M 16		13	10	15	12	10
M 17		14	11	16	13	11
J 18		15 Assomption	12	17	14	12
V 19		16	13	18	15	13
S 20		17	14	19	16	14
D 21		18	15	20	17	15
L 22		19	16	21	18	16
M 23		20	17	22	19	17
M 24		21	18	23	20	18
J 25		22	19	24	21	19
V 26		23	20	25	22	20
S 27		24	21	26	23	21
D 28		25	22	27	24	22
L 29		26	23	28	25	23
M 30		27	24	29	26	24
M 31		28	25	30	27	25 Noël
J	29		26	31	28	26
V		30	27		29	27
S		31	28		30	28
D			29			29
L			30			30
M						31



Comment bien trier ?



Ordures ménagères sacs SIDP
Tournées voir calendrier.



Flacons en plastique avec bouchon
Dans les sacs officiels SIDP.
A la déchèterie à Chevenez, le préposé informe du type de déch. plastiques repris, si par leurs dimensions, leur forme ne trouvent par leurs places dans un sac à poub. SIDP de 110lit.



Berlingots / Briques à boissons
Dans des sacs poubelles officiels SIDP. Les emballages en carton pour lait et autres boissons sont des déchets composites et ne peuvent être recyclés avec le carton.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures
Ne concerne pas les restaurants. Seuls les restes de table des ménages peuvent être traités dans les inst. de traitement des déch. biogènes. Restes de viande, volaille, os, arêtes, carcasse doivent être déposés dans un sac taxé.



Carton propre
Chevenez : à la déchèterie.
Damvant, Réclère, Roche-d'Or, Rocourt : collecte périodique selon calendrier.



Appareils électriques et électroniques
Aux points de vente ou aux centres de tri (voir infos générales).
Fondation SENS www.erecycling.ch
043.255.20.00.



Déchets encombrants combustibles
Chevenez : à la déchèterie.
Damvant, Réclère, Roche-d'Or, Rocourt : collecte périodique selon calendrier.



Déchets compostables ménagers
A la déchèterie à Chevenez.



Cartouches d'encre pour imprimantes
Aux points de vente.



Médicaments
Aux points de vente.



Aluminium et boîtes de conserve
Aux écopoints de Damvant, Réclère, Roche-d'Or, Rocourt.
Chevenez : à la déchèterie.



Bois
Chevenez : à la déchèterie.
Damvant, Réclère, Roche-d'Or, Rocourt : collecte périodique selon calendrier.



Tubes lumineux (néon) / LED
Aux points de vente.
Dans les centres de tri Loca SA à Porrentruy et Ramseyer SA à Courgenay.



Piles et accumulateurs
Aux points de vente.
Dans les centres de tri Loca SA à Porrentruy et Ramseyer SA à Courgenay.



Verre
Aux écopoints de Damvant, Réclère, Roche-d'Or, Rocourt.
Chevenez : à la déchèterie.



Cendres de bois
Les cendres froides sont à éliminer avec les ordures ménagères dans les sacs officiels SIDP (si >1m3 peuvent être apportées à la décharge de type D du SEOD à Boécourt).



CD
Prioritairement aux points de vente ou dans les sacs officiels SIDP.



PET
A la déchèterie à Chevenez.
Dans les conteneurs ad hoc des points de vente.



Huiles minérales et végétales
Chevenez : à la déchèterie.
Aux écopoints de Damvant, Réclère, Roche-d'Or, Rocourt.



Dépouilles d'animaux
Centre régional de ramassage des déchets carnés, La Rochette 51
2900 Porrentruy, tél. 079.816.33.67.
Si urgence police tél. 032.465.77.22.



Pneus
Aux points de vente.
Dans les centres de tri Loca SA à Porrentruy et Ramseyer SA à Courgenay.



Déchets spéciaux des ménages
Aux points de vente; au SEPE, Chemin Bonne-Fontaine 8, Porrentruy 3ème lundi ou 4ème si 3ème férié de 14h00 à 17h00; sur rendez-vous au 032.466.33.66.



Textiles et chaussures
Aux écopoints de Damvant, Réclère, Rocourt et à la déchèterie à Chevenez.
Collectes "porte à porte" organisées par les partenaires privés.



Aérosols
Vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion). Selon la matière, à déposer avec l'alu, ou si symbole de danger avec les déchets spéciaux, sinon dans le sac poubelle officiel SIDP.



Capsules Nespresso (aluminium)
A la déchèterie à Chevenez.



Sagex
A la déchèterie à Chevenez.
Loca SA, Les Grandes Vies 42, Porrentruy. Dépôt payant. Pour des volumes inférieurs à 250 l : CHF 7.60. Par sac de 500 litres vendus sur site : CHF 15.20.



Ferraille (objets métalliques)
Chevenez : à la déchèterie en pièces détachées.
Damvant, Réclère, Roche-d'Or, Rocourt : collecte périodique selon calendrier.



Papier
Chevenez : à la déchèterie.
Damvant, Réclère, Roche-d'Or, Rocourt : collecte périodique selon calendrier.



Déchets inertes (petites quantités)
A la déchèterie à Chevenez pour les petites quantités.
Gobat Génie Civil, Courgenay,
032/471 02 20.
Loca, Porrentruy, 032/466 76 66.
Ramseyer, Courgenay, 032/471 15 52.

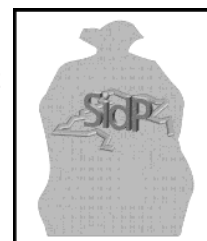


La déchèterie à Chevenez et les éco-points à Damvant, Réclère, Roche-d'Or et Rocourt

En bref, rappelons que...

Les objectifs prioritaires de la gestion des déchets sont leur réduction, leur valorisation et leur élimination de manière propre et économique. Pour atteindre ces objectifs, la commune met à disposition la déchèterie à Chevenez pour l'ensemble de la population. Les éco-points et les tournées périodiques de collecte organisées dans les localités de Damvant, Réclère, Roche-d'Or et Rocourt complètent l'offre. Les directives d'utilisation et de gestion sont les mêmes.

1. Les déchets urbains incinérables des ménages (DUC) sont les déchets qui ne sont pas recyclables qui rentrent dans un sac poubelle de 110 litres. Ils sont récoltés dans des sacs à poubelles ou des conteneurs par le SIDP dans le cadre de la collecte hebdomadaire des ordures ménagères pour être incinérés.



Le Conseil communal rappelle que la bonne élimination des déchets est l'affaire de toutes et tous. Le ramassage et la déchèterie locale sont à la charge de notre communauté.



Dès lors, les coûts et surcoûts liés aux déchets mal triés ou aux non-retours en magasin par exemple, se répercutent sur les taxes pour l'élimination des ordures !



Les déchets encombrants sont ...

- Tous les objets mobiliers d'un ménage d'environ 1 m³ par ménage et par ramassage
- Ceux qui sont trop grands pour être placés dans un sac poubelle de 110 litres taxé
- D'une longueur max. de 2 m et d'un poids max. de 50 kg par objet

Les dépositaires dont les déchets n'ont pas été ramassés ont la responsabilité de les reprendre et de les évacuer par un autre moyen

Exclus :

Tout objet non débarrassé de son métal, appareils électroménagers et électroniques, cartons, sagex, ferraille, déchets de démolition ou réhabilitation d'appartement (parquet, fenêtres, volets,...).

Chiens

Nous vous remercions d'utiliser l'un des points de ramassage répartis dans nos villages pour l'évacuation des excréments de vos animaux de compagnie, dans les sacs prévus à cet effet.



Divers

Les lingettes hygiéniques ne doivent pas être éliminées via les toilettes. Les restes de peinture et ciment ne seront pas déversés dans les grilles des dépotoirs.

Taille des haies

Les arbres, les haies vives et buissons bordant les rues et les places publiques seront élagués et taillés de façon à ce qu'aucune branche ne pénètre dans l'espace réservé au trafic (gabarit d'espace libre). On se conformera pour le surplus aux dispositions de la loi sur la construction et l'entretien des routes, RSJU 722.11, faute de quoi l'autorité communale fera exécuter ces travaux aux frais du propriétaire. L'élagage doit se faire de manière à ne pas entraver la libre circulation.

Le Conseil communal remercie vivement la population pour l'adhésion et les efforts déjà consentis pour améliorer la gestion et le tri des déchets dans notre commune.

Les résultats sont probants mais nécessitent la poursuite de l'action par une démarche individuelle et collective.

**Conseil communal
de Haute-Ajoie**